

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE  
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**Avis public** est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sur le budget 2016 sera tenue le **14 décembre 2015** à **19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2<sup>e</sup> étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE  
14 DECEMBRE 2015**

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et présentation du budget 2016
2. Période de questions
3. Adoption du Budget 2016
4. Adoption du règlement de taxation
5. Adoption du plan triennal en immobilisation 2016-2017-2018
6. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 2 novembre 2015.

France Lavertu  
Directrice générale et  
Sec-très., G.M.A.

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et Caisse populaire des Sources.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2e jour du mois de novembre 2015.

---

Directrice générale